

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 février 2018

Tous les membres présents, excepté :
Mme SCHMITT Aurore, Mr CATTET Philippe, Mr MAIRE Aurélien

Absents : Excusé sans procuration : Mme SCHMITT Aurore
Excusé avec procuration :
Non excusé : Mr CATTET Philippe et Mr MAIRE Aurélien

Secrétaire de réunion : Mr GUILLAME Frédéric

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20 heures 30

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2017

2. Travaux Rénovation éclairage public

Rencontre M Delavelle/SYDED le 12/02/18 (Présents : Dominique, Frédéric, Gilles, Patrick, Christine) :
Synthèse des devis des entreprises suivantes :

- GAUTHIER-CHENECEY BUILLON
- BALANCHE – MAMIROLLE
- DEPANN ELEC – SILLEY
- BARDEY - CHAY

Au vue des écarts très importants sur certains chapitres, nous décidons de rencontrer les artisans et d'approfondir la réflexion

3. Bois

- **Parcelle 25** : exploitation par M Thierry Ulas terminée
- Marquage des houppiers pour affouage le 19/2/18 - Tirage des lots d'affouage le 26/2/18 à 19h
L'exploitation des chablis est également terminée

- **Vente de 2 lots de bois de chauffage** : 12 stères + 10 stères – bord de route à Clainevy
Soumissions lot par lot sous plis cachetés à la mairie de Durnes avant le vendredi 2 mars 2018
→ Ouverture des plis le vendredi 2 mars 2018 à 19h
(Voir affiche distribuée dans les boîtes aux lettres + Panneau d'affichage)

4. Projet LOMBARDOT Bruno

Défense incendie

Suite à la demande de Bruno d'installer un poteau incendie, (vu la proximité de la conduite), au lieu d'une réserve d'eau.

Le conseil municipal, ayant donné un avis favorable, a demandé au syndicat d'étudier cette possibilité.

Une rencontre a eu lieu le 24/01/2018, au siège du Syndicat de la Haute Loue à Valdahon, en présence de Mr Philippe BOUQUET et Mr Jean-Claude MORA pour le Syndicat de la Haute Loue, de Mr Frédéric GUILLAME pour la commune et Mr Bruno LOMBARDOT, afin de présenter un plan détaillé de l'ouvrage à réaliser par la Société fermière Gaz et Eaux qui devra adresser un devis à M Bruno LOMBARDOT

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 février 2018

Raccordement électrique

Une rencontre a eu lieu le 01/02/2018, sur le terrain, pour présenter les travaux à effectuer sur le réseau de distribution pour le raccordement du bâtiment, en présence de Mr Philippe CARREAUX et Mr Philippe GEX-FABRY pour ENEDIS, Mr Frédéric GUILLAME pour la commune et Mr Bruno LOMBARDOT.

Après avoir écouté les explications de Bruno et de Frédéric, les 2 présentations sont validées à l'unanimité

5. Explication de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées) et validation du représentant à cette Commission

La CLECT est une commission de la Communauté de communes Loue Lison (CCLL) constituée pour **évaluer les charges résultant des transferts de compétences**. Sa mission est essentielle puisque cette évaluation est un enjeu financier majeur dans les relations entre les communes et la communauté de communes.

Par délibération N° 01/18 du 28/1/201, le Conseil Communautaire a adopté une composition de cette commission avec :

- 1 conseiller par commune de moins de 1000 habitants
- 2 conseillers par commune de moins de 2000 habitants
- 4 conseillers par commune de moins de 1000 habitants

M Frédéric GUILLAME s'est proposé pour représenter la commune.

Pas d'autre candidat volontaire pour ce poste

Validation à l'unanimité de cette proposition

6. Informations diverses

Urbanisme

- CU M Bernard GUILLAME – 3, Rue St Hippolyte

Dossier déposé le 16/12/2017, avec un avis favorable du Maire.

Un courrier de la Chambre d'agriculture du 8 février 2018, nous informe que les règles d'éloignement par rapport à l'exploitation agricole la plus proche ne sont pas respectées (selon la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, le principe de réciprocité est de 100 m par rapport aux bâtiments d'élevage et leurs annexes).

Des démarches sont en cours, ayant comme objectif, de donner une suite favorable à ce dossier, sans nuire à la pérennité de l'exploitation agricole concernée → à suivre

- La Maison en indivision CROISY, 16 rues du Château est maintenant en pleine propriété de Christophe et Rachel CROISY

M CROISY demande des informations à la commune sur l'existence d'une citerne sur sa propriété :

Réponse : Aucune trace de cette citerne en mairie, aucune convention n'a été signée avec les propriétaires du terrain : M et Mme CROISY peuvent considérer que cette citerne leur appartient et en faire bon usage

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 février 2018

- Florian HUGUENOTTE signale que la bouche "réseau eaux pluviale" rue St Hippolyte est défectueuse → Louis BELOT doit faire le nécessaire auprès de l'employé communal

Groupe scolaire

- **Demande de modification de l'organisation du temps scolaire pour les 3 années à venir : 4.5 jours → 4 jours**

Soumis à la collectivité compétente en matière de financement et d'organisation des transports scolaires.

Cette organisation sera également présentée au Conseil Départemental de l'Education Nationale qui siègera en mars 2018.

- **Rencontre avec Mr PILLOIX** – Inspecteur académique le 2 février 2018 : retrait conditionnel (selon comptage à la rentrée) d'un emploi de professeur des écoles, à l'école élémentaire de Durnes

Présents :

M Jean-Pierre PEUGEOT : Maire de Voires et Président du Syndicat

M Denis DONZE : Maire de Gyans-Durnes et Vice-Président en charge du groupe scolaire

Mme Christine GUILLAME : Maire de Durnes

Communauté de commune Loue Lison

- **Démission de M Jean-Paul PROST**, vice-président aux finances de la communauté de communes Loue Lison. Son remplacement sera assuré dans l'immédiat par M GRENIER Jean-Claude (Président de la CCLL) jusqu'à une réorganisation de l'Exécutif dans les prochains mois.

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 23 h